

La formation débutera le
14 avril 2022
RENSEIGNEZ-VOUS !!



**RESPONSABLE
D'ENTREPRISE
ARTISANALE
DU BÂTIMENT
REAB**



Julien A - Créateur d'entreprise

J'étais conscient de mes lacunes et cette formation m'a permis véritablement de remettre à niveau mes connaissances. Tous les modules de la formation sont utiles. Ce qu'il y a de bien dans la formation REAB, c'est qu'elle est concrète et vite opérationnelle.

UNE FORMATION 100% ADAPTÉE AUX FUTURS CHEFS D'ENTREPRISE AYANT UN PROJET DE CRÉATION OU DE REPRISE D'UNE ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT !

La création ou la reprise d'entreprise ne s'improvise pas, avec la formation REAB :

- Je booste mon projet d'entreprise du bâtiment
- J'optimise mes chantiers avec des outils concrets
- Je m'enrichis de l'expérience des autres dirigeantes
- Je protège mon patrimoine personnel
- J'apprends à entreprendre autrement
- Je bosse plus efficacement avec mes salariés

POURQUOI ATTENDRE ? VOUS AUSSI, FORMEZ-VOUS

■ Maîtriser sa rentabilité et solvabilité

Au quotidien, vous pouvez vous appuyer sur votre expert-comptable ou votre gestionnaire pour la tenue de votre comptabilité, mais pas seulement. Être chef d'entreprise, c'est aussi savoir déterminer ses prix de revient, définir les investissements à réaliser, évaluer la rentabilité d'un chantier et piloter le suivi de la trésorerie.

■ Gérer ses chantiers

De la préparation à la livraison au client, vous devez assurer la rentabilité d'un chantier. Votre travail passe obligatoirement par la gestion des achats, le respect des normes et des réglementations, la constitution et le suivi des dossiers techniques de chantier. Planification et communication sont donc de rigueur !

■ Être visible et communiquer

Vous pouvez être le meilleur professionnel, avoir les meilleures prestations mais si personne ne le sait, vous n'aurez pas de client.



Savoir communiquer et choisir les bons outils pour votre entreprise est un défi majeur et motivant pour le chef d'entreprise.

■ Savoir vendre et négocier

Vous souhaitez vous faire connaître, attirer de nouveaux clients, il reste à les convaincre

de vous faire confiance, de les persuader que votre prestation est faite pour eux et de présenter un devis conforme à leur demande.

Faites la différence et mettez en valeur vos prestations auprès des clients, des prescripteurs (architectes, maîtres d'œuvre, collectivités, ...) et des prospects !

■ Recruter et manager

Une entreprise artisanale du bâtiment, c'est avant tout des hommes et des savoir-faire. Bien s'entourer et savoir manager est indispensable.

Entre le choix du profil, la formation, la motivation des équipes, les démarches de prévention auprès des salariés... maîtriser ses ressources humaines est stratégique pour pérenniser l'entreprise.

GARDEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE AVEC LA CAPEB

PAROLE DE STAGIAIRES

“Je gère mieux mon quotidien

Prendre le temps de se poser et de mettre un processus en place pour que l'entreprise fonctionne mieux.
Être plus efficace avec les salariés.

“Je suis légitime dans mon poste

Trouver des solutions dans le quotidien pour développer le business. Impliquer les salariés dans leur travail.

“Je sais que je ne suis plus seul(e)

Se créer un réseau de contacts en dehors des relations familiales. Échanger avec des chefs d'entreprise proches de notre métier. Appartenir à un collectif.

“Je bénéficie d'une « boîte à outils »

Disposer des bons réflexes et de tableaux de bord simples et fiables pour m'aider dans mon suivi et ma prise de décision.

“Alexandre M. - Salarié et futur repreneur

Cette formation m'a sensibilisé à des aspects de l'entreprise que j'ignorais avant. Je mets en pratique ce que j'ai appris en vente par exemple, et c'est déjà un plus pour l'entreprise qui a maintenant des résultats positifs. La formation est tout sauf une perte de temps. Elle nous donne envie d'être de vrais dirigeants.



Pour tout savoir sur cette formation, le coût, le programme, le tarif, nous vous invitons à nous retourner le coupon ci-dessous par mail à d.gaudillere@capeb71.fr ou contacter **Delphine GAUDILLÈRE** au **03.85.90.97.77**

Cachet entreprise

Statut de la personne qui suivrait la formation :

- Artisan
- Salarié
- Gérant salarié
- Gérant non-salarié
- Conjoint salarié
- Conjoint collaborateur ou associé

Nom et Prénom de la personne qui suivrait la formation :
